

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 342**2 juillet 1997****SOMMAIRE**

Aldi Dudelange S.A., Dudelange	page 16371	Marketing et Finance S.A., Luxembourg	16407
Château de Feuilles S.A., Luxembourg	16370	Marquesa S.A., Luxembourg	16406
C.K. Société Immobilière S.A., Steinfort	16373	Maspalomas S.A., Luxembourg	16406
Comcolux S.A., Luxembourg	16414	MC European Capital (Holdings) S.A., Luxembourg	16389
Concorde Gestion, S.à r.l., Bertrange	16370	Media Translations and Accountancy, S.à r.l., Luxbg	16407
Cregem Conseil Luxembourg S.A., Luxembourg	16371	MFS International Funds, Luxembourg	16407
CTM Holding S.A., Luxembourg	16371	M O R E, S.à r.l., Dudelange	16390
Deutsche Postbank Asset Management S.A., Luxbg	16373	M.S. Trading, S.à r.l., Bertrange	16390
Deutsche Postbank Capital Management S.A., Luxembourg	16373	Nemea Immobilière S.A., Luxembourg	16390
Domaine Holding S.A., Munsbach	16373, 16374	Neroly S.A., Luxembourg	16391
Ephise S.A., Luxembourg	16374	Noces d'Or, S.à r.l., Luxembourg	16391
Etel S.A., Luxembourg	16376	Op-Invest CHF Management S.A.	16391, 16392
Euronet Ltd, S.à r.l., Munsbach	16376	Oriflame S.A. Luxembourg, Luxembourg	16407
(The) European Solution S.A., Bertrange	16404	PA Consulting Group S.A., Luxembourg	16408
Européenne de Gestion et de Participation S.A., Munsbach	16374, 16375	Panorama, S.à r.l., Luxembourg	16390
Europe Trading S.A., Luxembourg	16413	Partecipazioni Modenesi S.A., Luxembourg	16392
Ferralux, S.à r.l., Crauthem	16375	Permesso Lux S.A., Luxembourg	16410
Ferroknepper Buderus S.A., Esch-sur-Alzette	16379	Perseus Shipping S.A., Luxembourg	16410
Fiduciaire Centrale Département Salaires et Traitements, S.à r.l., Luxembourg	16379	Phone-It, S.à r.l., Luxembourg	16392
Fiduciaire PMK S.A., Luxembourg	16393, 16394	Phos Holdings S.A., Luxembourg	16393
Fiducorp, S.à r.l., Luxembourg	16379	P.I., Groupe Pierre Invest S.A., Luxembourg	16380
Financial Overseas Investment S.A., Luxbg	16376, 16378	Premafin International S.A., Luxembourg	16395
Finliga S.A., Luxembourg	16378	Prémaman-Luxembourg S.A., Luxembourg	16411
Gami S.A. Holding, Luxembourg	16379	Prokyon S.A., Luxembourg	16395
Ganter Investment S.A., Luxembourg	16381	Proteus Shipping S.A., Luxembourg	16312
Gosselies S.A., Luxembourg	16380	Rainbow S.A., Luxembourg	16410, 16411
Hausmann Holdings S.A., Luxembourg	16380	Relux S.A.	16413
Heloise S.A., Luxembourg	16379	Remifin Holding S.A., Luxembourg	16396
I.K.V. Immobilien- und Kapitalanlagen Vermittlungsgesellschaft, G.m.b.H., Ehnen	16381	Rivar S.A., Luxembourg	16396
IMEUROP, Société Européenne de Participations Immobilières S.A., Luxembourg	16398	Robinson Holding S.A., Munsbach	16397, 16398
Immo Centre Promotion, S.à r.l., Luxembourg	16381	San Rocco International S.A., Luxembourg	16395
Interfincio S.A., Luxembourg	16382, 16383, 16384	Santander Investment, Sicav, Luxembourg	16408
International Valve Engineering, S.à r.l.	16413	Sax, S.à r.l., Remich	16396, 16397
Intersteel Finance S.A., Luxembourg	16381	SCI Immobilière Phoenix One, Schifflange	16409
Intrapar Holding S.A., Luxembourg	16382	Scudder, Stevens & Clark (Luxembourg) S.A., Luxembourg	16411
Inverplan Holdings S.A., Luxembourg	16382	Sebor Holding S.A., Luxembourg	16398
Investdeutschland S.A., Luxembourg	16385	Shivling Holding S.A., Luxembourg	16413
Italpress, S.à r.l., Luxembourg	16384, 16385	Sioma Finances S.A., Luxembourg	16409
Jebsens S.A., Luxembourg	16385, 16388	Skerry Holdings S.A., Luxembourg	16398
(De) Jong & Partners Benelux S.A., Mamer	16371, 16272	Socamil S.A., Luxembourg	16398
Junk Bau, G.m.b.H., Moutfort	16385	Socata, S.à r.l., Differdange	16399
Kuechengalerie, G.m.b.H., Remich	16388	Société Civile Immobilière Bâtiself, Foetz	16412
Leasing et Investissements Holding S.A., Luxembg	16388	Société Civile Immobilière de Foetz, Foetz	16412
Lux Bati Services S.A., Munsbach	16388, 16389	Société d'Investissements en Recherche Industrielle S.A., Luxembourg	16402
Luxembourg Financial Services S.A., Luxembourg	16405	Société Européenne de Logistique, Luxembourg	16413
Lux Investment and Management S.A., Luxembg	16389	Société Performance S.A., Luxembourg	16409
Luxlait Expansion S.A., Luxembourg	16405	Solutions S.A., Luxembourg	16412
		Telenorma S.A., Bruxelles	16399
		Tomax II, S.à r.l., Bertrange	16404
		TR2 Holding S.A., Munsbach	16404, 16405

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

G. Ludovissy
Avocat-avoué

(11707/309/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

*Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle appelée à délibérer
sur l'exercice arrêté au 31 décembre 1994*

Nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation des actionnaires le bilan et le compte de profits et pertes de notre société arrêtés au 31 décembre 1994.

Il en résulte une perte de 771.261,- LUF, en ce qui concerne l'exercice arrêté au 31 décembre 1994.

Nous vous proposons de reporter à nouveau les soldes, d'adopter le bilan et les comptes de profits et pertes, tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge au commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 20 mars 1997.

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11708/309/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

G. Ludovissy
Avocat-avoué

(11709/309/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

*Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle appelée à délibérer
sur l'exercice arrêté au 31 décembre 1995*

Nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation des actionnaires le bilan et le compte de profits et pertes de notre société arrêtés au 31 décembre 1995.

Il en résulte une perte de 687.971,- LUF en ce qui concerne l'exercice arrêté au 31 décembre 1995.

Nous vous proposons de reporter à nouveau les soldes, d'adopter le bilan et les comptes de profits et pertes, tels qu'ils vous sont présentés et de donner décharge au commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

CHÂTEAU DE FEUILLES S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11710/309/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CONCORDE GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour CONCORDE GESTION, S.à r.l.
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11713/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ALDI DUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ARTHUR ANDERSEN
Société Civile
Signature

(11688/501/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ALDI DUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3515 Dudelange, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ARTHUR ANDERSEN
Société Civile
Signature

(11689/501/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CREGEM CONSEIL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 53.356.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 80, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour la société
CREGEM CONSEIL LUXEMBOURG S.A.
Signature

(11714/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

CTM HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.928.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société
FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN S.C.
Signature

(11715/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DE JONG & PARTNERS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 43.335.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DE JONG & PARTNERS BENELUX S.A., R.C. B Numéro 43.335, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 23 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 274 du 8 juin 1993.

La séance est ouverte à douze heures sous la présidence de Monsieur Yde Egbert de Jong, directeur de société, demeurant à B-3080 Tervueren (Bruxelles, Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Peter Krauter, consultant, demeurant à Kortrijk (Belgique).

L'Assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les cinq actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante mille francs luxembourgeois chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois sont dûment représentées à la présente Assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'Assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires représentés, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1) Transfert du siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.
- 2) Modification subséquente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts et du premier alinéa de l'article 9 des statuts.
- 3) Acceptation de la démission d'un administrateur de la société.
 - Décharge.
- 4) Nomination d'un nouvel administrateur.
- 5) Acceptation de la démission du commissaire actuel de la société.
- 6) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

L'Assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président. Après s'être reconnue régulièrement constituée, elle a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

En conséquence, le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts et le premier alinéa de l'article 9 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Deuxième alinéa.** Le siège social est établi à Mamer.»

«**Art. 9. Premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le trente juin à onze heures à Mamer au siège social ou en tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de l'administrateur Madame Anna Louise Bendik, fonctionnaire CEE, demeurant à B-3090 Overijse, Gemslaan, 56 (Belgique).

Par vote spécial elle lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouvel administrateur de la société Madame Elisabeth Crans, sans profession, demeurant à Tervueren (Belgique).

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission du commissaire actuel de la société Monsieur Jan Frank Rovers, comptable, demeurant à Breda (Pays-Bas).

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveau commissaire de la société Monsieur Lieuwke de Jong, étudiant, demeurant à B-3080 Tervueren (Bruxelles, Belgique).

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte, sont estimés à environ trente mille (30.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Y.E. De Jong, P. Krauter, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 96S, fol. 91, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11716/230/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DE JONG & PARTNERS BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 14, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 43.335.

Statuts coordonnés suivant acte du 14 février 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11717/230/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

C.K. SOCIETE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 55, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.703.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 1996

Conseil d'administration

- Monsieur Charles Kieffer, administrateur-délégué, demeurant à Steinfort;
- Madame Josette Wagner, demeurant à Steinfort;
- Monsieur Charles Meyers, demeurant à Steinfort.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1998.
Steinfort, le 18 septembre 1996.

Pour extrait conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11711/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Luxembourg-Senningerberg, Airport Center, 2, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.134.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 88, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

DEUTSCHE POSTBANK ASSET MANAGEMENT S.A.

B. Sinnwell J. Geraets

(11718/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Luxembourg-Senningerberg, Airport Center, 2, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 44.836.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 88, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

DEUTSCHE POSTBANK CAPITAL MANAGEMENT S.A.

B. Sinnwell J. Geraets

(11719/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DOMAINE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

—
Im Jahre neunzehnhundertsiebenundneunzig, am siebten März.

Vor Uns, Alex Weber, Notar mit Amtswohnsitz in Niederkerschen.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft DOMAINE HOLDING S.A., mit Sitz in L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 9. Oktober 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 660 vom 19. Dezember 1996.

Die Versammlung ist eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Nathalie Carbotti, Privatbeamtin, in Luxemburg wohnend, welche zur Sekretärin beruft, Frau Cristina Fileno, Privatbeamtin, in Niederkerschen wohnend.

Die Versammlung wählt zur Stimmzählerin Frau Frie Van de Wouw, Privatbeamtin, in Hesperingen wohnend.

Die Vorsitzende bittet den Notar, folgendes zu beurkunden:

I.- Die Tagesordnung der Versammlung ist folgender:

Tagesordnung:

1) Verlegen des Gesellschaftssitzes von L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert nach L-5366 Munsbach, 136, rue Principale und Abänderung des ersten Satzes des letzten Absatzes von Artikel 1 der Statuten.

2) Ersetzen von Herrn Lex Benoy durch Herrn Jeff Dummong, in Munsbach wohnend, als Kommissar der Gesellschaft und Festlegen seiner Mandatsdauer.

II.- Die Aktionäre, hier anwesend oder vertreten, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre und die Stückzahl der ihnen gehörenden Aktien sind in einer Anwesenheitsliste aufgezeigt; diese Anwesenheitsliste, unterschrieben von den Aktionären, deren bevollmächtigten Vertretern, dem Büro und dem unterzeichneten Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

III.- Da alle einhundert (100) Aktien der Gesellschaft in der Versammlung anwesend oder vertreten sind und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, vor der Versammlung genaue Kenntnis der Tagesordnung erhalten zu haben, waren kein Einberufungsschreiben nötig.

IV.- Gegenwärtige Versammlung, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ist rechtmässig einberufen und kann somit zur Tagesordnung übergehen.

Sodann hat die Versammlung, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von L-1627 Luxemburg, 16, rue Giselbert nach L-5366 Munsbach, 136, rue Principale zu verlegen und den ersten Satz des letzten Absatzes von Artikel 1 der Statuten der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Munsbach.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Herrn Lex Benoy durch Herrn Jeff Dummong, in Munsbach wohnend, als Kommissar der Gesellschaft zu ersetzen.

Sein Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung von 1999.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit gegenwärtiger Urkunde obliegen, wird abgeschätzt auf zwanzigtausend luxemburgische Franken (20.000,- LUF).

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Erschienenen haben alle gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Für gleichlautende Abschrift, auf freiem Papier, der Gesellschaft auf Verlangen erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 27. März 1997.

A. Weber.

(11720/236/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

DOMAINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11721/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

EPHISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 56.004.

AVIS RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire

«Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 11 mars 1997 à 11.00 heures»

en lieu et place de

«Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 11 mars 1997 à 11.00 heures».

Luxembourg, le 25 mars 1997.

*Pour EPHISE S.A.
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11722/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

EUROPEENNE DE GESTION ET DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEENNE DE GESTION ET DE PARTICIPATION S.A., avec siège social à L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 113 du 5 mars 1996.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Carbotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire, Madame Cristina Fileno, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Madame Frie Van de Wouw, employée privée, demeurant à Hesperange.

La Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions de la société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et modification de la première phrase de l'article 2 des statuts.

2) Remplacement de Monsieur Lex Benoy comme commissaire aux comptes par Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, et fixation de la durée de son mandat.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et de modifier la première phrase de dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lex Benoy.

Son mandat expirera à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 1997.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 42, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 mars 1997.

A. Weber.

(11725/236/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

EUROPEENNE DE GESTION ET DE PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11726/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FERRALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3327 Crauthem, Zone Industrielle «Im Bruch».

R. C. Luxembourg B 26.233.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire alors de résidence à Junglinster, en date du 2 juillet 1987, acte publié au Mémorial C, n° 300 du 26 octobre 1987, modifiée par-devant le même notaire, en date du 22 décembre 1988, acte publié au Mémorial C, n° 112 du 26 avril 1989, modifiée en date du 21 octobre 1989, acte publié au Mémorial C, n° 96 du 26 mars 1990, modifiée en date du 30 janvier 1990, acte publié au Mémorial C, n° 294 du 24 août 1990 et modifiée en date du 22 juin 1991, acte publié au Mémorial C, n° 33 du 29 janvier 1992.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERRALUX, S.à r.l.
KPMG Experts comptables
Signature

(11727/537/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ETEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.953.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 64, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN S.C.

Signature

(11723/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

EURONET LTD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 26.609.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société EURONET LTD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(11724/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.333.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, avec siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 19 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 343 du 24 septembre 1990,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 33.333.

Bureau

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Madame Monique Juncker, employée privée, demeurant à Schlindermanderscheid,

Madame la Présidente désigne comme secrétaire, Madame Marie-José Reyter, employée privée, demeurant à Freylange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Vincenzo Arno, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Composition de l'assemblée

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Exposé de Madame la Présidente

Madame la Présidente expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de BEF 8.750.000,- (huit millions sept cent cinquante mille francs belges), pour le porter de son montant actuel de BEF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs belges) à BEF 10.000.000,- (dix millions de francs belges) par la création et l'émission de 8.750 (huit mille sept cent cinquante) actions d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges), chacune, donnant les mêmes droits que les 1.250 (mille deux cent cinquante) actions existantes.

2. Souscription et libération des actions nouvelles par l'apport en espèces de BEF 8.750.000,- (huit millions sept cent cinquante mille francs belges).

3. Fixation d'un capital autorisé de BEF 50.000.000,- (cinquante millions de francs belges), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges).

Fixation des conditions d'émission dans le cadre de ce capital autorisé.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises ci-dessus.

II.- Il existe actuellement mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées.

L'assemblée peut donc délibérer valablement sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé de Madame la Présidente, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Madame la Présidente expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit millions sept cent cinquante mille francs belges (BEF 8.750.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs belges (BEF 1.250.000,-) à dix millions de francs belges (BEF 10.000.000,-), par la création et l'émission de huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, ayant pris acte du fait que les autres actionnaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des 8.750 (huit mille sept cent cinquante) actions nouvelles, la société CREGELUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 27, avenue Monterey.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société CREGELUX S.A., préqualifiée,

ici représentée par Monsieur Vincenzo Arno, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg, le 25 février 1997,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Toutes les huit mille sept cent cinquante (8.750) actions nouvelles ainsi souscrites, sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de huit millions sept cent cinquante mille francs belges (BEF 8.750.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il résulte d'une attestation bancaire, ce que le notaire instrumentant constate expressément.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'instaurer un capital autorisé de cinquante millions de francs belges (BEF 50.000.000,-), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-), sans toutefois autoriser le conseil d'administration à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre, conformément aux dispositions des articles 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le vingt-sept février deux mille deux, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter les statuts en conséquence.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à dix millions de francs belges (BEF 10.000.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé est pendant la durée telle que prévue ci-après, de cinquante millions de francs belges (BEF 50.000.000,-) qui sera représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de mille francs belges (BEF 1.000,-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le vingt-sept février deux mille deux, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission. Le conseil d'administration est autorisé à procéder à de telles émissions tout en réservant aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre conformément aux dispositions de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital de huit millions sept cent cinquante mille francs belges (BEF 8.750.000,-) est évaluée à huit millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 8.750.000,-).

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 150.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26 de la même loi, ont été remplies.

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Juncker, M.-J. Reyter, V. Arno, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 28 février 1997, vol. 97S, fol. 1, case 7. – Reçu 87.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 mars 1997.

T. Metzler.

(11731/222/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.333.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 mars 1997.

T. Metzler.

(11732/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FINLIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.539.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 2 janvier 1997

Présents: Madame Luisella Moreschi;

M^e Arsène Kronshagen.

Absent excusé: M^e Pascale Dumong.

Le conseil d'administration prend bonne note de la démission de l'administrateur, Maître Pascale Dumong.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix, en se prévalant des dispositions de l'article 51, alinéa 3 de la loi modifiée du 10 août 1915, de coopter Mademoiselle Sandrine Klusa aux fonctions d'administrateur en son remplacement.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

L. Moreschi

A. Kronshagen

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 79, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11733/744/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FERROKNEPPER BUDERUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 5, Zone Industrielle Esch/Schiffange.
R. C. Luxembourg B 1.020.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 30 septembre 1996 et le rapport de l'assemblée générale du 11 décembre 1996, enregistrés à Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997, vol. 305, fol. 99, cases 10/1, 10/2 et 10/3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 mars 1997.

FERROKNEPPER BUDERUS S.A.

Signatures

(11728/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FIDUCORP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 22.350.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN S.C.

Signature

(11729/518/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FIDUCIAIRE CENTRALE**DEPARTEMENT SALAIRES ET TRAITEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 29.200.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1996, vol. 490, fol. 83, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour FIDUCIAIRE CENTRALE

DEPARTEMENT SALAIRES ET TRAITEMENTS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11730/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

GAMI S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

Réunion du conseil d'administration du 6 mars 1997

Le conseil d'administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, nomme François Thill, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle sans limitation.

Signatures.

Enregistré à Mersch, le 11 mars 1997, vol. 401, fol. 66, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

(11734/228/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

HELOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.778.

Le bilan au 30 septembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour HELOISE S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11742/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

GOSSELIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.630.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 1997, vol. 305, fol. 34, case 1/4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M^e Blanche Moutrier.

(11737/272/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.362.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11738/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.362.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11739/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 26.362.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour P.I., GROUPE PIERRE INVEST S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11740/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

HAUSSMANN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.104.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour HAUSSMANN HOLDINGS S.A.

VECO TRUST

Signature

(11741/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

GANTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.740.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Signature.

(11735/768/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

GANTER INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 44.740.

Le bilan de liquidation au 19 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Signature.

(11736/768/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

**I.K.V. IMMOBILIEN- UND KAPITALANLAGEN
VERMITTLUNGSGESELLSCHAFT, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Refixation de siège

Avec l'accord de Monsieur Roger Linster, le siège social de la société précitée est refixé à L-5488 Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.

Le 6 mars 1997.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

Enregistré à Remich, le 7 mars 1997, vol. 174, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(11743/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

IMMO CENTRE PROMOTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 44, route d'Esch.

EXTRAIT

Suivant acte de cession de parts reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 19 mars 1997, numéro 471 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 mars 1997, vol. 832, fol. 11, case 2, de la société à responsabilité limitée IMMO CENTRE PROMOTION, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 44, route d'Esch, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Differdange, en date du 5 juin 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, en date du 12 août 1986, numéro 230, modifiée le 21 décembre 1989 et le 28 avril 1995, au capital social d'un million de francs (1.000.000,-), les parts sociales se répartissent comme suit:

– Monsieur Emile Faber, agent immobilier, demeurant à Bascharage	750 parts
– Monsieur Claude Adler, technicien en bâtiment, demeurant à Bereldange	250 parts

Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997.

Pour extrait

N. Muller

Le notaire

(11744/224/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INTERSTEEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 13.850.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour INTERSTEEL FINANCE S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11748/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INTRAPAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.055.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour INTRAPAR HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11749/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INVERPLAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.290.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société INVERPLAN HOLDINGS S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(11750/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INTERFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 21.557.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERFINCO S.A., avec siège social à Luxembourg, 37, rue Notre-Dame, constituée suivant acte, reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Echternach, en date du 17 avril 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 141 du 29 mai 1984, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, de résidence à Luxembourg, en date du 14 février 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 310 du 4 septembre 1990, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 21.557.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à Strassen, qui désigne comme secrétaire, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à Eischen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Changement de la monnaie d'expression du capital social au 1^{er} janvier 1997 par application du cours au 31 décembre 1996, de USD contre ITL, à savoir 1528,70 de sorte que le capital sera dorénavant libellé en ITL.

2.- Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la modification intervenue.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la monnaie d'expression du capital social de cent trente millions de dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 130.000.000,-) en cent quatre-vingt-dix-huit milliards sept cent trente et un millions de lires italiennes (ITL 198.731.000.000,-), avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1997, par application du cours au 31 décembre 1996, et de changer la valeur nominale des un million trois cent mille (1.300.000) actions de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique chacune en cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix lires italiennes (ITL 152.870,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cent quatre-vingt-dix-huit milliards sept cent trente et un millions de liras italiennes (ITL 198.731.000.000,-), représenté par un million trois cent mille (1.300.000) actions de cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix liras italiennes (ITL 152.870,-) chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut procéder au rachat de ses actions, en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983, modifiant la loi de 1915.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Mestdagh, F. Simon, C. Mathu, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 97S, fol. 37, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Releveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

E. Schlessler.

(11745/227/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INTERFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 21.557.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERFINCO S.A. avec siège social à Luxembourg, 37, rue Notre-Dame, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, alors de résidence à Echternach, en date du 17 avril 1984, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 141 du 29 mai 1984, modifiée à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, de résidence à Luxembourg, en date de ce jour, (numéro 9740/97 du répertoire) non encore enregistré, ni publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 21.557.

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à Strassen, qui désigne comme secrétaire, Madame Françoise Simon, employée privée, demeurant à Eischen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de ITL 123.331.000.000,-, pour le ramener de son montant actuel de ITL 198.731.000.000,- à ITL 75.400.000.000,- par apurement des pertes à due concurrence.

2. Réduction de la valeur nominale des actions de ITL 152.870,- à ITL 58.000,-.

3. Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence de cent vingt-trois milliards trois cent trente et un millions de liras italiennes (ITL 123.331.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de cent quatre-vingt-dix-huit milliards sept cent trente et un millions de liras italiennes (ITL 198.731.000.000,-) au montant de soixante-quinze milliards quatre cents millions de liras italiennes (ITL 75.400.000.000,-) par apurement des pertes, le nombre d'actions restant inchangé à un million trois cent mille (1.300.000).

Ces pertes ressortent du bilan de la société arrêté au 31 décembre 1996, dûment approuvé par le conseil d'administration en date du 26 février 1997, dont une copie, signée ne varietur, est annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de réduire la valeur nominale des un million trois cent mille (1.300.000) actions de cent cinquante-deux mille huit cent soixante-dix liras italiennes (ITL 152.870,-) à cinquante-huit mille liras italiennes (ITL 58.000,-) par action, de sorte que le capital social ci-avant réduit à soixante-quinze milliards quatre cents millions de liras italiennes (ITL 75.400.000.000,-) sera dorénavant représenté par un million trois cent mille (1.300.000) actions de cinquante-huit mille liras italiennes (ITL 58.000,-) chacune, entièrement libérées.

Les un million trois cent mille (1.300.000) actions anciennes sont annulées et remplacées par un million trois cent mille (1.300.000) actions nouvelles.

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser ces opérations, dans les formes et conditions de la loi.

Troisième résolution

Comme suite des résolutions qui précèdent, l'article trois des statuts de la société est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à soixante-quinze milliards quatre cents millions de liras italiennes (ITL 75.400.000.000,-), représenté par un million trois cent mille (1.300.000) actions de cinquante-huit mille liras italiennes (ITL 58.000,-) chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut procéder au rachat de ses actions, en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi du 24 avril 1983, modifiant la loi de 1915.»

Evaluation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, la réduction de capital est évaluée à deux milliards cinq cent soixante et un millions neuf cent cinquante-quatre mille huit cent soixante-trois francs luxembourgeois (LUF 2.561.954.863,-).

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de cent mille francs luxembourgeois (LUF 100.000,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Mestdagh, F. Simon, C. Mathu, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 1997, vol. 97S, fol. 38, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

E. Schlesser.

(11746/227/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INTERFINCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 21.557.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 1997.

E. Schlesser.

(11747/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ITALPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1251 Luxembourg, 5, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 20.852.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société

ITALPRESS, S.à r.l. (en liquidation)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(11752/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ITALPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1251 Luxembourg, 5, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 20.852.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société

ITALPRESS, S.à r.l. (en liquidation)

FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.

Signature

(11753/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ITALPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1251 Luxembourg, 5, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 20.852.

Le bilan au 12 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour la société
ITALPRESS, S.à r.l. (en liquidation)
FIDUCIAIRE FERNAND FABER S.A.
Signature

(11754/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

INVESTDEUTSCHLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.810.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour INVESTDEUTSCHLAND S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11751/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

JUNK BAU, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 14A, Soibelwee.
R. C. Luxembourg B 41.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1996, vol. 490, fol. 83, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour JUNK BAU, GmbH
FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11757/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

JEBSENS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 34.483.

In the year one thousand nine hundred and ninety-seven, on the seventh of March.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the holding corporation established and having its registered office in Luxembourg, under the denomination of JEBSENS S.A., R.C. Number B 34.483, incorporated under the denomination of JEBSENS THUN SHIPPING (LUXEMBOURG) S.A., pursuant to a notarial deed dated 12 July 1990, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Number 40 of February 2nd, 1991.

The Articles of Incorporation have been amended several times and finally pursuant to a deed before the undersigned notary dated 28 June 1996, published in the Mémorial C, Number 477 of September 25th, 1996.

The meeting begins at 3.00 p.m., Mr Graham J. Wilson, barrister, residing in Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Catherine Hubert, private employee, residing at Cosnes et Romain (France).

The meeting elects as scrutineer Mr Gordon Humphreys, barrister, residing in Luxembourg.

The Chairman states that:

I.- This General Meeting has been duly convened by notices containing the agenda of the meeting sent to all the shareholders by registered mail dated February 14th and 18th, 1997.

The receipts of the registered mail are deposited on the desk of the bureau of the meeting.

II.- It appears from an attendance list, established and certified by the members of the Bureau, that out of the twenty-four million nine hundred and sixty thousand two hundred and thirty-eight (24,960,238) shares of a par value of two (2.-) US Dollars each to be taken into consideration for the determination of the quorum of presence, representing the total capital of fifty-three million four hundred and eighty-seven thousand two hundred and twenty-six (53,487,226.-) US Dollars and divided as of this day into twenty-four million eight hundred and thirty-six thousand seven hundred and two (24,836,702) A shares and one million nine hundred and six thousand nine hundred and eleven (1,906,911) B shares,

twenty-three million eight hundred and twenty-one thousand five hundred and eleven (23,821,511) A shares and seven hundred and ninety thousand one hundred and ninety-one (790,191) B shares are duly represented at this meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereafter reproduced.

The attendance list, signed by the shareholders or their proxy holders, the members of the bureau and the undersigned notary shall remain annexed together with the proxies to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III.- The agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

1.- Reduction of share capital of the Company from its present amount of USD 53,487,226.- (fifty-three million four hundred and eighty-seven thousand two hundred and twenty-six US Dollars) to USD 49,920,476.- (forty-nine million nine hundred and twenty thousand four hundred and seventy-six US Dollars) by the cancellation of 1,783,375 (one million seven hundred and eighty-three thousand three hundred and seventy-five) A shares each having a nominal value of USD 2.- (two US Dollars) all such shares currently held by the Company. Such reduction being for the purpose of complying with Article 49-2 of the law of August 15th, 1915, concerning commercial companies (as amended) regarding the maximum period for which a company may hold its own shares.

2.- Amendment of Article 3 § 1 of the memorandum and Articles of association of the Company to reflect point 1 above.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passed, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

First resolution

The General Meeting resolved to reduce the share capital of the Company from its present amount of USD 53,487,226.- (fifty-three million four hundred and eighty-seven thousand two hundred and twenty-six US Dollars) to USD 49,920,476.- (forty-nine million nine hundred and twenty thousand four hundred and seventy-six US Dollars) by the cancellation of 1,783,375 (one million seven hundred and eighty-three thousand three hundred and seventy-five) A shares each having a nominal value of USD 2.- (two US Dollars) all such shares currently held by the Company. Such reduction being for the purpose of complying with Article 49-2 of the law of August 15th, 1915, concerning commercial companies (as amended) regarding the maximum period for which a company may hold its own shares.

Second resolution

Following the preceding resolution, Article 3, paragraph 1 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 3. First paragraph.** The corporate capital is set at 49,920,476.- US Dollars, represented by 24,960,238 shares having a par value of USD 2.- each, divided into two classes of shares A and B, class A being represented by ordinary shares and class B by cumulative convertible preferred shares.»

Valuation

For the purpose of registration, above-mentioned capital decrease has been estimated to one hundred and twenty-six million four hundred and five thousand six hundred and twenty (126,405,620.-) francs.

Expenses

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one hundred and seventy thousand (170,000.-) francs.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at three thirty p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie et ayant son siège social à Luxembourg sous la dénomination de JEBSENS S.A., R.C. B No 34.483, constituée sous l'ancienne dénomination de JEBSENS THUN SHIPPING (LUXEMBOURG) S.A., suivant acte notarié reçu en date du 12 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 40 du 2 février 1991.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 juin 1996, publié au Mémorial C, numéro 477 du 25 septembre 1996.

La séance est ouverte à quinze heures sous la présidence de Monsieur Graham J. Wilson, barrister, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Catherine Hubert, employée privée, demeurant à Cosnes et Romain (France),

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Gordon Humphreys, barrister, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite que:

I.- La présente assemblée générale a été dûment convoquée par des lettres recommandées envoyées aux actionnaires en nom en date des 14 et 18 février 1996.

Les récépissés des lettres recommandées ont été déposés au bureau de l'assemblée.

II.- Il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau, que sur les vingt-quatre millions neuf cent soixante mille deux cent trente-huit (24.960.238) actions à prendre en compte pour la détermination du quorum de présence, d'une valeur nominale de deux (2,-) dollars US chacune, représentant la totalité du capital social de cinquante-trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent vingt-six (53.487.226,-) dollars US et actuellement divisées en vingt-quatre millions huit cent trente-six mille sept cent deux (24.836.702) actions A et un million neuf cent six mille neuf cent onze (1.906.911) actions B, vingt-trois millions huit cent vingt et un mille cinq cent onze (23.821.511) actions A et sept cent quatre-vingt-dix mille cent quatre-vingt-onze (790.191) actions B sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, des membres du bureau et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour:

1.- Réduction du capital social de la société, pour le ramener de son montant actuel de USD 53.487.226,- (cinquante-trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent vingt-six mille dollars US) à USD 49.920.476,- (quarante-neuf millions neuf cent vingt mille quatre cent soixante-seize dollars US) par l'annulation de 1.783.375 (un million sept cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-quinze) actions A, d'une valeur nominale de USD 2,- (deux dollars US), toutes actuellement détenues par la société. Cette réduction se fait en conformité avec l'article 49-2 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, concernant la période maximale pendant laquelle une société peut détenir ses propres actions.

2.- Modification de l'article 3 paragraphe 1^{er} des statuts de la société, pour l'adapter au point 1 sus-mentionné.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de réduire le capital social de la société, pour le ramener de son montant actuel de USD 53.487.226,- (cinquante-trois millions quatre cent quatre-vingt-sept mille deux cent vingt-six mille dollars US) à USD 49.920.476,- (quarante-neuf millions neuf cent vingt mille quatre cent soixante-seize dollars US) par l'annulation de 1.783.375 (un million sept cent quatre-vingt-trois mille trois cent soixante-quinze) actions A, d'une valeur nominale de USD 2,- (deux dollars US), toutes actuellement détenues par la société. Cette réduction se fait en conformité avec l'article 49-2 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, concernant la période maximale pendant laquelle une société peut détenir ses propres actions.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article 3 paragraphe 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier paragraphe.** Le capital de la société est fixé à USD 49.920.476,-, représenté par 24.960.238 actions d'une valeur nominale de USD 2,- chacune, réparties en deux classes d'actions A et B, la classe d'actions A étant représentée par des actions ordinaires et la classe B par des actions préférentielles convertibles cumulatives.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, la réduction de capital précitée a été estimée à cent vingt-six millions quatre cent cinq mille six cent vingt (126.405.620,-) francs.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ cent soixante-dix mille (170.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: G. J. Wilson, C. Hubert, G. Humphreys, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 1997, vol. 97S, fol. 24, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11755/230/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

JEBSENS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 34.483.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 7 mars 1997, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11756/230/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

KUECHENGALERIE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 39.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1996, vol. 490, fol. 83, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour KUECHENGALERIE, GmbH

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11758/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

LEASING ET INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 17.533.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour LEASING ET INVESTISSEMENTS HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11759/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

LUX BATI SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX BATI SERVICES S.A., avec siège social à L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 116 du 7 mars 1996.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Carbotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire, Madame Cristina Fileno, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Madame Frie Van de Wouw, employée privée, demeurant à Hesperange.

La Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille (1.000) actions de la société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société.

2) Remplacement de Monsieur Lex Benoy comme commissaire aux comptes par Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, et fixation de la durée de son mandat.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lex Benoy.

Son mandat expirera à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 1997.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 42, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 mars 1997.

A. Weber.

(11760/236/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

LUX BATI SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11761/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

MC EUROPEAN CAPITAL (HOLDINGS) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 49.742.

Le bilan de la société pour la période du 5 décembre 1994 au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 65, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(11763/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

LUX INVESTMENT AND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 38.995.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie le 18 mars 1997 au siège social

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Catherine de Lannoy qui désigne aux fonctions de secrétaire Monsieur Alain Donvil.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Monsieur Chris Wyns, tous présents et acceptant.

Madame la Présidente expose et l'assemblée constate:

- que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau;

- qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires détenant 1.250 actions, soit la totalité des actions émises sont présents ou représentés, de sorte que la présente assemblée a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation, tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs d'avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

- que dès lors la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission du conseil d'administration.

2. Nomination de nouveaux administrateurs

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale accepte la démission du conseil d'administration et du commissaire. Elle accorde pleine et entière décharge aux administrateurs et par vote séparé au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Administrateurs:

- Monsieur Eddy Vanden Berghe, employé privé, demeurant à L-5969 Itzig;
- Monsieur Marcel Verhasselt, employé privé, demeurant à L-3812 Schifflange;
- Monsieur Christian Depienne, employé privé, demeurant à L-8323 Olm.

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

- VAN DOORN TRUST & PARTNERS (LUXEMBOURG), 4, avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg;
- M. Bellemans Michel, Stampmolenstraat 11, B-1761 Roosdaal;
- M. Kamarowsky Alexys, 34, rue Alphonse Munchen, L-2172 Luxembourg.

Le mandat des administrateurs expirera lors de l'assemblée générale statutaire de 1999.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 18 mars 1997.

C. de Lannoy
PrésidenteA. Donvil
SecrétaireC. Wyns
Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 80, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11762/000/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

M O R E, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3440 Dudelange, 62, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 65, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 24 mars 1997.

M. Stutz
GéranteR. Berens
Gérante

(11765/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

M.S. TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8083 Bertrange, 6, rue du Parc.

R. C. Luxembourg B 29.022.

Constituée par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 septembre 1988, acte publié au Mémorial C, n° 2 du 4 janvier 1989, modifiée par-devant le même notaire, en date du 10 juin 1996, acte publié au Mémorial C, n° 500 du 5 octobre 1996.

Le bilan au 30 septembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 mars 1997, vol. 490, fol. 63, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M.S. TRADING, S.à r.l.
KPMG Experts comptables
Signature

(11766/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

NEMEA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R. C. Luxembourg B 41.332.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 86, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour NEMEA IMMOBILIERE S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

(11767/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PANORAMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

FIDUCIAIRE BECKER & CAHEN.

(11773/502/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

NEROLY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 37.608.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 86, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour NEROLY S.A.
FIDUCIAIRE MANACO S.A.
Signature

(11768/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

NOCES D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 48, avenue de la Gare.

La soussignée Madame Thea Beffort, demeurant 9, Kremesch Oicht, L-7473 Schoenfels, déclare céder, contre paiement de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) dont il est, par la présente, donné quittance à Madame Nicole Bernard, demeurant 6, rue R. Schuman, L-7382 Helmdange, qui accepte, 5 (cinq) parts sociales de la société NOCES D'OR, S.à r.l., 48, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Le cédant et le cessionnaire soussignés déclarent à cet effet donner pouvoir à Madame Nicole Bernard de signer tous actes et registres, remettre tous titres et espèces et généralement faire tout ce qui est nécessaire pour l'accomplissement des formalités de transfert requises par la loi et les statuts.

Fait à Luxembourg, le 20 mars 1997.

Signature Signature
Le cédant Le cessionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11769/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

NOCES D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 48, avenue de la Gare.

Assemblée générale extraordinaire

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-trois mars, au siège social de la société.

Liste des présences: Madame Thea Beffort;
Madame Nicole Bernard.

Et à l'instant, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués.

Les décisions suivantes sont prises à l'unanimité des voix.

Est nommée gérante technique pour une durée indéterminée: Madame Thea Beffort, préqualifiée.

Est nommée gérante administrative pour une durée indéterminée: Madame Nicole Bernard, préqualifiée.

Les deux gérants peuvent valablement engager la société sous leur signature conjointe.

T. Beffort N. Bernard

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 83, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11770/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

OP-INVEST CHF MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.*Beschluß des Verwaltungsrats vom 30. Dezember 1996*

1. Herr Rainer Frenz erklärt hiermit seinen Rücktritt als Mitglied des Verwaltungsrats der OP-INVEST CHF MANAGEMENT S.A. zum 31. Dezember 1996.

2. Der Verwaltungsrat nimmt den vorzeitigen Rücktritt seines Mitglieds, Herrn Rainer Frenz, zum 31. Dezember 1996 zustimmend zur Kenntnis.

3. Als Nachfolger von Herrn Rainer Frenz wird kein neues Verwaltungsratsmitglied gewählt, so daß sich die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder von sechs auf fünf reduziert. Die Abbestellung von Herrn Rainer Frenz als Mitglied des Verwaltungsrats wird auf die Tagesordnung der oGV vom 10. April 1997 gesetzt.

Luxemburg, den 30. Dezember 1996.

Der Verwaltungsrat
G. von Richter, Vors. Dr. J. Creux R. Frenz
W. Mathias M. von Restorff C. J. Roos

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11771/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

OP-INVEST CHF MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.*Beschluß des Verwaltungsrats vom 29. Januar 1997*

1. Der Verwaltungsrat nimmt den vorzeitigen Rücktritt seines Mitglieds Herrn Carl Josef Roos zum 31. Januar 1997 zustimmend zur Kenntnis.

2. Zu seinem vorläufigen Nachfolger bestimmt der Verwaltungsrat ab 1. Februar 1997 Herrn Heinz Heisterkamp. Die Bestellung von Herrn Heinz Heisterkamp als Mitglied des Verwaltungsrats wird auf die Tagesordnung der oGV vom 10. April 1997 gesetzt.

Luxemburg, den 29. Januar 1997.

Der Verwaltungsrat

G. von Richter, Vors. Dr. J. Creux R. Frenz
W. Mathias M. von Restorff C. J. Roos

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11772/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PARTECIPAZIONI MODENESI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 53.324.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour PARTECIPAZIONI MODENESI S.A.

VECO TRUST

Signature

(11774/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PHONE-IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31, rue Zithe.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt mars.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Mihai Tasca, commerçant, demeurant à L-7480 Tuntange, 5, rue du Bois;
- 2) Monsieur Alexandre Grumberg, employé privé, demeurant à L-4137 Esch-sur-Alzette, 44, rue de l'Hôpital; et
- 3) Monsieur Tobias Guttmann, commerçant, demeurant à L-1918 Luxembourg, 39, rue de la Roche.

Associés et propriétaires, Monsieur Mihai Tasca, prèdit, de trente-trois (33) parts sociales, Monsieur Alexandre Grumberg, prèdit, de trente-quatre (34) parts sociales et Monsieur Tobias Guttmann, prèdit, de trente-trois (33) parts sociales, de la société à responsabilité limitée dénommée PHONE-IT, S.à r.l., avec siège social actuel à L-2763 Luxembourg, 31, rue Zithe,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 août 1995, publié au Mémorial C, numéro 584, du 16 novembre 1995,

et modifiée suivant acte sous seing privé (de cession de parts sociales et transfert de l'adresse du siège social à L-2763 Luxembourg, 31, rue Zithe) en date à Luxembourg, du 14 février 1997, enregistré à Luxembourg le 25 février 1997, vol. 489, fol. 94, case 7, en cours de publication au Mémorial C.

Les associés de la prédite société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, la résolution suivante, savoir:

Résolution unique

Modification de l'objet social de la société.

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la prédite société et de donner à l'article trois des statuts la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet, savoir:

- a) l'achat, la vente, la commercialisation de tous appareils, installations et équipements de télécommunication, tant à Luxembourg, qu'à l'étranger;
- b) et l'exploitation d'un centre de loisirs, avec sauna, solarium, centre de musculation sous l'enseigne RELAX CENTER.

(le reste sans changement).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de quinze mille francs (15.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Tasca, A. Grumberg, T. Guttmann, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 mars 1997, vol. 832, fol. 13, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997.

N. Muller.

(11775/224/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PHOS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 28.955.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 1997

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte, à l'unanimité, la démission de Messieurs Gérald Calame et Emile Vogt, administrateurs, et donne décharge de leur mandat.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer aux fonctions d'administrateur:

Madame Maggy Kohl, directeur de sociétés, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

Monsieur Rui Fernandes da Costa, employé privé, Luxembourg,

pour achever le mandat de Messieurs Gérald Calame et Emile Vogt, démissionnaires.

Pour extrait conforme

Pour PHOS HOLDINGS S.A.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION

LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 87, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11776/550/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

FIDUCIAIRE PMK S.A., Société Anonyme,

(anc. PMK S.A.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.488.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le quatorze février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de P.M.K. S.A., R.C. B N° 34.488, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 40 du 2 février 1991.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par deux actes du notaire instrumentaire en date des 12 septembre 1991 et 25 mai 1992, publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 104 du 25 mars 1992 et n° 477 du 21 octobre 1992.

La séance est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Jean-Raymond Marquillie, conseiller économique, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Frank Marquillie, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur, Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les quarante mille actions sans désignation de valeur nominale divisées en huit mille neuf cents (8.900) actions ordinaires de classe A et trente et un mille cent (31.100) actions privilégiées de classe B, constituant l'intégralité du capital social de trois millions de francs, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement du nom de la société de P.M.K. S.A. en FIDUCIAIRE PMK S.A.
2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
3. Extension de l'objet social par l'ajout d'un nouvel alinéa 1^{er} (avant l'actuel premier alinéa) à l'article 2 des statuts de la teneur suivante:

«La société a pour objet la tenue de livres comptables et la fourniture de documentations et d'informations économiques pour les entreprises.»

4. Prolongation pour une nouvelle période de cinq ans de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social à l'intérieur des limites du capital autorisé.

5. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à élire parmi ses membres un deuxième administrateur-délégué.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer le nom de la société de P.M.K. S.A. en FIDUCIAIRE PMK S.A.

En conséquence, le 1^{er} alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa premier.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de FIDUCIAIRE PMK S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'étendre l'objet social par l'ajout d'un nouvel alinéa 1^{er} (avant l'actuel premier alinéa) à l'article 2 des statuts.

Cet article 2 aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la tenue de livres comptables et la fourniture de documentations et d'informations économiques pour les entreprises.

Elle a également pour objet la production industrielle de craie cocolithique et de tous matériaux de carrières à usage agricole, industriel ou particulier.

En général, la Société pourra faire toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de renouveler pour une nouvelle période de cinq ans l'autorisation donnée au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social à l'intérieur des limites du capital autorisé aux conditions définies aux alinéas 3 à 5 de l'article 3 des statuts.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé à et mandaté pour élire en son sein Monsieur Frank Marquillie, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Réunion du conseil d'administration

Et à l'instant, les administrateurs élus, présents ou représentés, se sont réunis et ont décidé, à l'unanimité des voix, d'élire Monsieur Frank Marquillie, préqualifié, administrateur-délégué de la Société, avec tous les pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte, s'élèvent à environ trente mille (30.000,-) francs.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à dix-sept heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: J.-R Marquillie, F. Marquillie, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 97S, fol. 91, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11777/230/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

**FIDUCIAIRE PMK S.A., Société Anonyme,
(anc. PMK S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 34.488.

Statuts coordonnés suivant l'acte du 14 février 1997 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

A. Schwachtgen.

(11778/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PREMAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 26 mars 1996, vol. 490, fol. 90, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Par décision du 25 mars 1997, la société a transféré son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 mars 1997.

Pour la société
ARTHUR ANDERSEN
Société Civile
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(11779/501/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PROKYON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.898.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour PROKYON S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11780/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

PROKYON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 38.898.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour PROKYON S.A.
Société Anonyme
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
S. Wallers P. Frédéric

(11781/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SAN ROCCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 46.989.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, n° 244 du 21 juin 1994.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société, qui s'est tenue le 11 décembre 1996 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

* Démission a été accordée à REVILUX S.A., avec siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte-Croix, de sa fonction de commissaire aux comptes de la société et décharge pleine et entière lui a été donnée pour l'exercice de son mandat.

* Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Diekirch, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire. Mademoiselle Elisabeth Antona terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 11 décembre 1996.

Pour la société
SAN ROCCO INTERNATIONAL S.A.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(11786/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

REMIFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 54.568.

Par décision du conseil d'administration du 24 mars 1997, Madame Christine Cuipers, employée de banque, L-Luxembourg, a été cooptée au conseil d'administration en remplacement de Monsieur Peter Van Veen, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour REMIFIN HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

J.-M. Schiltz

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 91, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11782/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

RIVAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.980.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 75, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour RIVAR S.A.

VECO TRUST

Signature

(11783/744/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 4, Montée Saint Urbain.
R. C. Luxembourg B 43.580.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le treize mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

A comparu:

Monsieur Giovanni Iacoli, représentant, demeurant à Luxembourg,

ici représenté par Madame Stella Battista, employée privée, demeurant à Howald,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 4 mars 1997,

laquelle procuration, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ledit comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a déclaré et prié le notaire d'acter ce qui suit:

1. Monsieur Giovanni Iacoli est le seul associé de la société à responsabilité limitée SAX, S.à r.l., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, constituée suivant acte, reçu par le notaire Frank Molitor, de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 8 avril 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 311 du 30 juin 1993, modifiée suivant acte, reçu par le notaire Frank Molitor, prénommé, en date du 26 avril 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 381 du 10 août 1995, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 43.580, au capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

2. L'associé unique prend la résolution suivante:

Le siège social est transféré au 4, Montée Saint Urbain, à L-5573 Remich, et, en conséquence, le premier alinéa de l'article deux des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Remich.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Battista, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 1997, vol. 97S, fol. 30, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

E. Schlessler.

(11787/227/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5573 Remich, 4, Montée Saint Urbain.

R. C. Luxembourg B 43.580.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

E. Schlessler.

(11788/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ROBINSON HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Im Jahre neunzehnhundertsiebenundneunzig, am siebten März.

Vor Uns Alex Weber, Notar mit Amtswohnsitz in Niederkerschen.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft ROBINSON HOLDING S.A., mit Sitz in L-1627 Luxemburg, 16, rue Giselbert, gegründet gemäss Urkunde des unterzeichneten Notars vom 26. Februar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 249 vom 20. Mai 1996.

Die Versammlung ist eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Nathalie Carbotti, Privatbeamtin, in Luxemburg wohnend, welche zur Sekretärin beruft Frau Cristina Fileno, Privatbeamtin, in Niederkerschen wohnend.

Die Versammlung wählt zur Stimmzählerin Frau Frie Van de Wouw, Privatbeamtin, in Hesperingen wohnend.

Die Vorsitzende bittet den Notar, folgendes zu beurkunden:

I.- Die Tagesordnung der Versammlung ist folgende:

Tagesordnung:

1) Verlegen des Gesellschaftssitzes von L-1627 Luxemburg, 16, rue Giselbert nach L-5366 Munsbach, 136, rue Principale und Abänderung des ersten Satzes des letzten Absatzes von Artikel 1 der Statuten.

2) Ersetzen von Herrn Lex Benoy durch Herrn Jeff Dummong, in Munsbach wohnend, als Kommissar der Gesellschaft und Festlegen seiner Mandatsdauer.

II.- Die Aktionäre, hier anwesend oder vertreten, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre und die Stückzahl der ihnen gehörenden Aktien sind in einer Anwesenheitsliste aufgezeigt; diese Anwesenheitsliste, unterschrieben von den Aktionären, deren bevollmächtigten Vertretern, dem Büro und dem unterzeichneten Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen.

Die Vollmachten der vertretenen Aktionäre bleiben ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigebogen.

III.- Da alle eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien der Gesellschaft in der Versammlung anwesend oder vertreten sind und alle anwesenden oder vertretenen Aktionäre erklären, vor der Versammlung genaue Kenntnis der Tagesordnung erhalten zu haben, waren keine Einberufungsschreiben nötig.

IV.- Gegenwärtige Versammlung, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ist rechtmässig einberufen und kann somit zur Tagesordnung übergehen.

Sodann hat die Versammlung, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst, den Gesellschaftssitz von L-1627 Luxemburg, 16, rue Giselbert nach L-5366 Munsbach, 136, rue Principale zu verlegen und den ersten Satz des letzten Absatzes von Artikel 1 der Statuten der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

«Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Munsbach.»

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst, Herrn Lex Benoy durch Herrn Jeff Dummong, in Munsbach wohnend, als Kommissar der Gesellschaft zu ersetzen.

Sein Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung von 1999.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben unter irgendwelcher Form, die der Gesellschaft im Zusammenhang mit gegenwärtiger Urkunde obliegen, wird abgeschätzt auf zwanzigtausend luxemburgische Franken (20.000,- LUF).

Aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die Erschienenen, haben alle gegenwärtige Urkunde zusammen mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 42, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Für gleichlautende Abschrift, auf freiem Papier, der Gesellschaft auf Verlangen erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Niederkerschen, den 27. März 1997.

A. Weber.

(11784/236/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

ROBINSON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 (11785/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SEBOR HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.821.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour SEBOR HOLDING S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11789/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 55.821.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 mars 1997

«Il en résulte que Messieurs M. W. King et R. S. Robertson ont été élus administrateurs avec effet à ce jour».

Signature

Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 1997, vol. 490, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11790/028/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SOCAMIL S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 54.322.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 490, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	LUF 63.676.141,-
- Affectation à la réserve légale	LUF (3.183.807,-)
- Report à nouveau	LUF 60.492.334,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 1997.

Signature.

(11791/507/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

**IMEUROP,
SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.401.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 76, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour IMEUROP, SOCIETE EUROPEENNE
DE PARTICIPATIONS IMMOBILIERES S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Wallers

P. Frédéric

(11793/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SOCATA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 52A, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 48.557.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 1997, vol. 305, fol. 97, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondercange, le 24 mars 1997.

BUREAU DE COMPTABILITE ET FISCALITE

Mme M. Limpach-Scheitler

Signature

(11792/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

TELENORMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1070 Bruxelles, 1, rue Henri Genesse.

R. C. Bruxelles 252.620.

Succursale de Luxembourg: L-1260 Luxembourg, 99, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 26.975.

Un projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles en date du 14 février 1997.

Cette opération consistera en une fusion par absorption de TELENORMA S.A. par ROBERT BOSCH S.A., sociétés de droit belge.

TELENORMA S.A. dispose d'une succursale luxembourgeoise, ayant son lieu d'activité au 99, rue de Bonnevoie, à L-1260 Luxembourg, laquelle sera reprise telle quelle par la société absorbante.

Une copie du projet de fusion est enregistrée à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 1, a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 1997.

Pour la société
ARTHUR ANDERSEN
Société Civile
Signature

TELENORMA
Société Anonyme

ROBERT BOSCH
Société Anonyme

Déposé au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles, le 14 février 1997.

M. Vandecauter
Le greffier

PROJET DE FUSION

Le présent projet de fusion a été établi, de commun accord, par les conseils d'administration des sociétés suivantes:

ROBERT BOSCH
Société Absorbante

ROBERT BOSCH («Société Absorbante») est une société anonyme dont le siège social est sis au 1, rue Henri Genesse, B-1070 Bruxelles. Elle est inscrite au Registre du Commerce de Bruxelles sous le n° 426.777 et enregistrée sous le numéro T.V.A. 420.377.016.

ROBERT BOSCH a l'objet social suivant (Article 3 des statuts):

«La société a pour objet le développement, la production ainsi que la distribution de produits d'équipements pour véhicules autotractés et moteurs, de produits de l'électrotechnique, de l'électronique de la construction de machines, de la mécanique de précision et de l'optique, ainsi que de produits ferreux, métalliques et synthétiques et de tous produits s'y rapportant.

La société a également pour objet la fabrication, l'assemblage, l'importation, l'achat, la vente, l'exportation, l'installation, la location et l'entretien d'appareils et dispositifs de tous genres relevant de la technique des télécommunications et des radiotélécommunications, du courant faible, de l'électronique, ainsi que l'acquisition, l'exploitation et la cession de brevets et licences se rapportant à ces objets.

La société peut s'approprier, donner ou prendre en location, ériger, aliéner ou échanger tous biens meubles ou immeubles, d'exploitation ou d'équipement et d'une manière générale, entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social y compris la sous-traitance en général et l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle ou commerciale y relatifs. Elle peut acquérir à titre d'investissement tous biens meubles ou immeubles, même sans rapport direct ou indirectement tous biens meubles ou immeubles, même sans rapport direct ou indirect avec l'objet social de la société.

La société peut pourvoir à la gestion, la supervision, donner des conseils et contrôler toutes sociétés associées ou filiales. La société peut pourvoir à l'administration et à la liquidation de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et consentir tous prêts à celles-ci, sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit, ou fournir caution pour ces sociétés. Elle peut prendre un intérêt par voie d'apport en numéraire ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises existantes ou à créer, en Belgique ou à l'étranger, et dont l'objet serait identique, analogue ou connexe au sien, ou de nature à favoriser le développement de son objet social. La présente liste est énonciative et non limitative.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification des statuts dans les conditions requises par l'article 70bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.»

TELENORMA
Société Absorbée

TELENORMA («Société Absorbée») est une société anonyme dont le siège social est sis au 1, rue Henri Genesse, B-1070 Bruxelles. Elle est inscrite au Registre du Commerce de Bruxelles sous le n° 252.620 et enregistrée sous le numéro T.V.A. 401.921.082.

TELENORMA a l'objet social suivant (Article 3 des statuts):

«La société a pour objet toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant directement ou indirectement à la téléphonie, l'horlogerie, la signalisation, la détection, la mécanique de précision, l'appareillage et l'installation électrique et radio-électrique sous toutes ses applications ainsi que la fabrication et l'installation de matériel informatique basé sur la technologie des ordinateurs.

La société pourra réaliser son objet, pour son compte ou pour le compte d'autrui, en tous lieux, de toutes les manières, et suivant les modalités qui lui paraîtront les mieux appropriés. Elle pourra notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative:

- a) faire toutes opérations immobilières, ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou pouvant en faciliter la réalisation;
- b) acquérir, créer, céder tous brevets, licences et marques de fabrique;
- c) acquérir et aliéner toutes valeurs mobilières;
- d) s'intéresser par voie d'association, d'apport ou de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes les sociétés ou entreprises existantes ou à créer dont l'objet serait analogue ou connexe au sien ou qui serait susceptible de constituer pour elle une source ou un débouché.

L'assemblée générale des actionnaires, délibérant et votant comme en matière de modifications des statuts, peut toujours étendre ou interpréter l'objet social.»

I. FUSION

1.1. Cadre juridique

Les conseils d'administration des sociétés susvisées se proposent de soumettre à l'assemblée générale desdites sociétés un projet de fusion par absorption, conformément aux articles 174/1 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, au terme duquel l'ensemble du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée sera transféré à la Société Absorbante sur base de l'état de ce patrimoine actif et passif au 31 décembre 1996.

1.2. Modifications statutaires

L'objet social des sociétés appelées à fusionner n'étant pas similaire, l'objet social de la Société Absorbante devra être modifié comme suit:

«La société a pour objet le développement, la production ainsi que la distribution de produits d'équipements pour véhicules autotractés et moteurs, de produits de l'électronique, de l'électronique de la construction de machines, de la mécanique de précision et de l'optique, ainsi que de produits ferreux, métalliques et synthétiques et de tous produits s'y rapportant.

La société a également pour objet la fabrication, l'assemblage, l'importation, l'achat, la vente, l'exportation, l'installation, la location et l'entretien d'appareils et dispositifs de tous genres relevant de la technique des télécommunications et des radiotélécommunications, du courant faible, de l'électronique, ainsi que l'acquisition, l'exploitation et la cession de brevets et licences se rapportant à ces objets.

La société a en outre pour objet toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant directement ou indirectement à la téléphonie, l'horlogerie, la signalisation, la détection, la mécanique de précision, l'appareillage et l'installation électrique et radio-électrique sous toutes ses applications ainsi que la fabrication et l'installation de matériel informatique basé sur la technologie des ordinateurs.

La société peut s'approprier, donner ou prendre en location, ériger, aliéner ou échanger tous biens meubles ou immeubles, d'exploitation ou d'équipement et d'une manière générale, entreprendre toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rapportant directement ou indirectement à son objet social y compris la sous-traitance en général et l'exploitation de tous droits intellectuels et de propriété industrielle ou commerciale y relatifs. Elle peut acquérir à titre d'investissement tous biens meubles ou immeubles, même sans rapport direct ou indirect avec l'objet social de la société.

La société peut pourvoir à la gestion, la supervision, donner des conseils et contrôler toutes sociétés associées ou filiales. La société peut pourvoir à l'administration et à la liquidation de toutes sociétés liées ou avec lesquelles il existe un lien de participation et consentir tous prêts à celles-ci, sous quelque forme et pour quelque durée que ce soit, ou fournir caution pour ces sociétés. Elle peut prendre un intérêt par voie d'apport en numéraire ou en nature, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises existantes ou à créer, en Belgique ou à l'étranger et dont l'objet serait identique, analogue ou connexe au sein, ou de nature à favoriser le développement de son objet social. La présente liste est énonciative et non limitative.

L'objet social peut être étendu ou restreint par voie de modification des statuts dans les conditions requises par l'article 70bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.» (Article 3 des statuts)

1.3. Actions et capital social

Par la fusion, l'intégralité du patrimoine actif et passif de la Société Absorbée sera transféré de plein droit à la Société Absorbante.

La fusion proposée sera effectuée sur base d'une estimation précise de l'actif net comptable au 31 décembre 1996 des sociétés à fusionner telle que contrôlée début février 1997. Cet actif net comptable s'élève pour la Société Absorbante à 440.965.633,- BEF et pour la Société Absorbée à 374.788.463,- BEF.

Le capital social de la Société Absorbante s'élève à 400.000.000,- BEF, représenté par 8.000 actions sans valeur nominale. Le pair comptable de chaque action de la Société Absorbante s'élève à 50.000,- BEF.

Le capital social de la Société Absorbée s'élève à 250.000.000,- BEF, représenté par 31.250 actions sans valeur nominale.

En rémunération de l'absorption, 6.799 nouvelles actions de la Société Absorbante seront attribuées aux actionnaires de la Société Absorbée.

Les actions à attribuer seront de même nature et auront les mêmes droits que les actions ordinaires existantes de la Société Absorbante.

Les actionnaires de la Société Absorbée recevront donc par action de la Société Absorbée une fraction égale à 0,2175 d'une nouvelle action de la Société Absorbante.

Le capital social de la Société Absorbante sera augmenté d'un montant de 339.950.000,- BEF afin d'assurer que le pair comptable des nouvelles actions soit égal au pair comptable des actions existantes de la Société Absorbante.

Après la fusion, le capital social de la Société Absorbante s'élèvera donc à 739.950.000,- BEF, représenté par 14.799 actions sans valeur nominale.

Le capital social de la Société Absorbante, s'élevant à 250.000.000,- BEF, la différence entre ce montant et le montant de l'augmentation du capital (339.950.000,- BEF), s'élevant à 89.950.000,- BEF, sera déduite des réserves disponibles de la Société Absorbée, conformément à l'article 36bis §4 de l'A. R. du 8 octobre 1976 et à l'avis numéro 166/1 de la Commission des Normes Comptables.

Après exécution de l'opération de fusion, à la diligence d'un administrateur de la Société Absorbante, avec pouvoir de substitution, il sera procédé à l'inscription dans le registre des actionnaires de la Société Absorbante, à la date de la décision de fusion par les assemblées générales des sociétés visées, de l'identité des actionnaires de la Société Absorbée et du nombre d'actions qui leur revient.

II. Date de participation aux bénéfices

Les nouvelles actions à attribuer de la Société Absorbante seront admissibles aux dividendes à partir du premier janvier 1997.

III. Comptabilité

Les opérations de la Société Absorbée sont considérées, du point de vue comptable, comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante à partir du premier janvier 1997.

IV. Conditions spéciales

Aucun des actionnaires de la Société Absorbée n'a de droits spéciaux. La Société Absorbée n'a pas émis d'autres titres que ses actions.

V. Emoluments spéciaux

Un émoulement spécial de 50.000,- BEF sera attribué au commissaire-réviseur de la Société Absorbante pour la rédaction de son rapport de fusion prévu à l'article 174/3 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Un émoulement spécial de 50.000,- BEF sera attribué au commissaire-réviseur de la Société Absorbée pour la rédaction de son rapport de fusion prévu à l'article 174/3 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

Aucun avantage particulier ne sera attribué aux membres du conseil d'administration des sociétés appelées à fusionner en raison ou à l'occasion de la fusion.

VI. Informations et confidentialité

Le conseil d'administration de la Société Absorbante et celui de la Société Absorbée mettront tout en oeuvre aux fins de communiquer aux actionnaires toutes les informations légales requises en l'espèce par les statuts et par les lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

La date prévue pour le dépôt du présent projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles est le vendredi 14 février 1997.

Les assemblées générales des sociétés à fusionner appelées à approuver le projet de fusion auront lieu le samedi 29 mars 1997 ou un jour de la semaine du 31 mars au 4 avril 1997.

Dans la mesure où le présent projet de fusion ne serait pas adopté, tous les documents échangés dans le cadre de ladite fusion seront restitués en original à leurs émetteurs respectifs. Dans cette hypothèse, chacune des sociétés concernées conservera à sa charge les frais qu'elle a exposés.

Fait à Bruxelles, le 13 février 1997, en quatre exemplaires.

Le représentant de chacune des sociétés ci-après déclare avoir reçu deux exemplaires signés, dont un exemplaire est destiné à être déposé au greffe du tribunal de commerce de la société et dont l'autre exemplaire sera conservé au siège social de chacune des sociétés participantes.

Conseil d'Administration de TELENORMA

M. H. Quintarelli

Mandataire spécial

Conseil d'Administration de ROBERT BOSCH

M. H. Mardulyn

Mandataire spécial

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11795/501/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE INDUSTRIELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le onze mars.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme, établie à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, sous la dénomination de SOCIETE D'INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE INDUSTRIELLE S.A., constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 octobre 1996, numéro 1723 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 7 novembre 1996, vol. 828, fol. 49, case 5, en cours de publication au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, qui désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pascal Cambier, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur, Monsieur Patrick Arama, employé privé, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés et le notaire soussigné. La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise à la formalité de l'enregistrement, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant;

2.- qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Révocation d'un administrateur.
- 2.- Démission de deux administrateurs.
- 3.- Nomination de trois administrateurs.
- 4.- Transfert du siège social.

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, révoque de sa fonction d'administrateur, à compter de ce jour, de la société anonyme de droit français dénommée SOCIETE EUROPEENNE D'ETUDES DE DEVELOPPEMENT ET RECHERCHES APPLIQUEES en abrégé S.E.E.D.R.A., au capital social d'un million de francs français, avec siège social à F-90150 Fontaine, 17, Fg. St. Antoine-Fousseماغne,

constituée pour une durée de 99 ans suivant acte en date du 17 novembre 1983 publié au registre de commerce et des sociétés de Belfort, numéro R.C.S. B 328.705.314 et n° de gestion 83 B 77 et ayant fait l'objet des formalités de publicité légale à l'EST REPUBLICAN en date du 31 octobre 1983 et au BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES COMMERCIALES (B.O.D.A.C.), le 4 février 1984,

représentée par Monsieur Lucien Caoduro, administrateur de sociétés, demeurant à F-90150 Fontaine, 17, Fg. St. Antoine Fousseماغne,

agissant en qualité d'administrateur et de Président du conseil d'administration, de la prédite société, fonction à laquelle il a été régulièrement désigné, ainsi que le constate l'extrait du registre du commerce K-Bis, en date du 12 février 1996;

et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, accepte la démission de leurs fonctions d'administrateur, savoir:

1.- à compter de ce jour, de la société de droit anglais dénommée EUROPE CONTINENTAL HOLDING LIMITED, avec siège social à London EC1V, 5-7, Cranwood street,

constituée suivant acte en date du 15 septembre 1995 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Cardiff (Pays de Galles), le 15 septembre 1995, sous le numéro 3102697,

représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant à The Avenue, Sark, Channel Islands GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé suivant décision de l'assemblée générale de la prédite société en date du 15 septembre 1995;

2.- et à compter rétroactivement du 7 février 1997, de Mademoiselle Gaetana Barbaro, employée privée, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare, et leur donne quitus de leur gestion.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de nommer comme nouveaux administrateurs, savoir:

1.- à partir rétroactivement du 7 février 1997, de la société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée suivant acte en date du 15 mars 1994 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 214600, en date du 15 mars 1994,

représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant à The Avenue, Sark, Channel Islands GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 27 juillet 1995 et déclarant, sous sa seule responsabilité, pouvoir régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature,

non présent, ici représentée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Dublin du 21 août 1995,

laquelle procuration a été déposée au rang des minutes du notaire instrumentant suivant acte de dépôt en date du 3 juillet 1996, numéro 1062 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 juillet 1996, vol. 826, fol. 10, case 5;

2.- à compter de ce jour, de la société de droit irlandais WALES TRANSPORT & SHIPPING LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée suivant acte en date du 18 janvier 1994 et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 211955, en date du 18 janvier 1994,

représentée par Monsieur Philip Mark Croshaw, administrateur de sociétés, demeurant à The Avenue, Sark, Channel Islands GY9 OSB,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 27 juillet 1995 et déclarant, sous sa seule responsabilité, pouvoir régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature,

non présent, ici représentée par Monsieur René Arama, administrateur de sociétés, demeurant à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Dublin du 21 août 1995,

laquelle procuration a été déposée au rang des minutes du notaire instrumentant suivant acte de dépôt en date du 6 octobre 1995, numéro 1384 de son répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 octobre 1995, vol. 820, fol. 2, case 7;

3.- et à compter de ce jour, de la société de droit irlandais VERPRO ELECTRICALS LIMITED, avec siège social à Dublin 2/Irlande, 17, Dame Street,

constituée et inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dublin/Irlande, sous le numéro 195444, en date du 10 novembre 1992,

ici représentée par Monsieur Simon Peter Elmont, administrateur de sociétés, demeurant à La Fregondee, Sark, Via Guernsey, Channel Islands,

agissant en sa qualité d'administrateur de la prédite société, fonction à laquelle il a été nommé par l'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, en date du 15 novembre 1995 et déclarant, sous sa seule responsabilité, pouvoir régulièrement représenter et engager la prédite société en toutes circonstances, sous sa seule signature;

non présent, ici représentée par Monsieur Patrick Arama, prédit,

en vertu d'une procuration sous seing privé, en date à Dublin du 18 avril 1996,

laquelle procuration a été déposée au rang des minutes du notaire instrumentant suivant acte de dépôt en date du 5 mars 1997, numéro 387 de son répertoire, en cours d'enregistrement.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2001.

Conseil d'administration

De ce qui précède, il résulte que le conseil d'administration se compose des administrateurs suivants:

1.- La société de droit irlandais WORLD TRUST HOLDINGS LIMITED, représentée comme indiquée ci-avant;

2.- La société de droit irlandais WALES TRANSPORT & SHIPPING LIMITED, représentée comme indiquée ci-avant;

et

3.- La société de droit irlandais VERPRO ELECTRICALS LIMITED, représentée comme indiquée ci-avant.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société, à l'unanimité des voix, décide de transférer l'adresse du siège social qui était à L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare et de lui donner comme nouvelle adresse L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison de la présente modification des statuts, s'élève approximativement à la somme de trente mille (30.000,-) francs.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec lui le présent acte.

Signé: R. Arama, J.-P. Cambier, P. Arama, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 1997, vol. 832, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997.

N. Muller.

(11794/224/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

THE EUROPEAN SOLUTION, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

Réunion du conseil d'administration du 7 mars 1997

Le conseil d'administration, agissant en vertu des pouvoirs lui conférés par les statuts et par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires, nomme Monsieur Olivier Ane, manager, demeurant à F-75012 Paris, 27, rue de l'Ambroisie, et Monsieur Steven Miller, expert-comptable, demeurant à Barnhill Cottage, Fairmont Road, Perth-Scotland (Ecosse), administrateurs-délégués chacun avec pouvoir de signature individuelle sans limitation.

Signatures.

Enregistré à Mersch, le 12 mars 1997, vol. 401, fol. 66, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

(11796/228/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

TOMAX II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 40.552.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 1996, vol. 490, fol. 83, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour TOMAX II, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(11797/503/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

TR2 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept mars.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TR2 HOLDING S.A., avec siège social à L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 août 1991, publié au Mémorial C, numéro 77 du 7 mars 1992.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie Carbotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire, Madame Cristina Fileno, employée privée, demeurant à Bascharage.

L'assemblée désigne comme scrutateur, Madame Frie Van de Wouw, employée privée, demeurant à Hesperange.

La Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions de la société sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et modification de la première phrase du dernier alinéa des statuts de la société.

2) Remplacement de Monsieur Lex Benoy comme commissaire aux comptes par Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, et fixation de la durée de son mandat.

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-1627 Luxembourg, 16, rue Giselbert à L-5366 Munsbach, 136, rue Principale et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Jeff Dummong, demeurant à Munsbach, comme nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Lex Benoy.

Son mandat expirera à l'assemblée générale des actionnaires de l'année 1997.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Carbotti, C. Fileno, F. Van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 1997, vol. 409, fol. 42, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 27 mars 1997.

A. Weber.

(11798/236/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

TR2 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Munsbach, 136, rue Principale.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(11799/236/6) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 1997.

LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Bericht von der ausserordentlichen Generalversammlung, einberufen durch die Aktionäre abgehalten im Hauptsitz in 147, rue Cents, L-1319 Luxemburg am 12. März 1997

Anwesend: Alle Aktionäre.

Da die Versammlung beschlussfähig war, wurde sie als eröffnet erklärt.

Folgende Beschlüsse wurden vorgelegt und einstimmig beschlossen:

1) Herr Verghese Varkki, wohnhaft in Haus 23, L-9769 Roder, wird in seiner Funktion als Direktor ersetzt, mit Wirkung auf das Ende der Versammlung.

2) Ernennung von Frau Gisèle Klein, wohnhaft in 266, route d'Esch, L-4451 Belvaux, als Direktor, mit Wirkung auf das Ende der Versammlung.

Nachdem keine weiteren Beschlüsse vorlagen, wurde die Versammlung als geschlossen erklärt.

Unterzeichnet im Namen der PATENTFINANZ LUXEMBOURG S.A.

M. Bormann

J. Hans

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11900/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

LUXLAIT EXPANSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 27, boulevard Marcel Cahen.

R. C. Luxembourg B 33.959.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 1995 et au 31 décembre 1996, régulièrement approuvés par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires, le rapport de gestion, le rapport établi par la personne chargée du contrôle des comptes, ainsi que la proposition d'affectation des résultats et l'affectation de ces derniers, et enregistrés à Luxembourg, actes civils, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 90, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Signature*

(11901/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

LUXLAIT EXPANSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1311 Luxembourg, 27, boulevard Marcel Cahen.

R. C. Luxembourg B 33.959.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale tenue en date du 6 mars 1997, enregistré à Luxembourg, actes civils, le 27 mars 1997, volume 490, folio 90, case 12, que le mandat des administrateurs

1) Monsieur John Rennel, Président du conseil d'administration, demeurant à L-5465 Waldbredimus, 17, route de Trintange;

2) Monsieur Jean Hentgen, employé privé, demeurant à L-3392 Roedgen, 73, rue de Luxembourg;

3) Monsieur Marion Didier, cultivateur, demeurant à L-8369 Hivange, 31, rue de Garnich;

4) Monsieur Edmond Seyler, cultivateur, demeurant à L-8562 Schweich, Ferme St. Albin;

5) Monsieur Camille Thirifay, cultivateur, demeurant à L-9457 Landscheid, 4, rue Principale; a été reconduit pour une durée de 3 ans.

Il résulte du même procès-verbal que le mandat d'administrateur-délégué de M. Jean Hentgen a été reconduit pour une durée de 3 ans.

Le mandat des administrateurs, respectivement administrateur-délégué expirera lors de l'Assemblée ordinaire à tenir au début mars de l'an 2000.

Pour la société
J. Hentgen

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(11902/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MARQUESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

Le bilan au 30 juin 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Signature.

(11904/740/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MARQUESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

Le bilan au 30 juin 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Signature.

(11905/740/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MARQUESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 94, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Signature.

(11906/740/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MARQUESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.198.

A l'issue de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 20 mars 1997 a été nommé Administrateur-délégué:

Ragazzoni Valerio, comptable indépendant, Bertrange.

Aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 1997.

Pour extrait conforme et sincère
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 94, case 17. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11907/740/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MASPALOMAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 30.916.

Le bilan au 30 juin 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
MASPALOMAS S.A.
Signature
Administrateur

(11908/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MARKETING ET FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 42.533.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 13 janvier 1997 que:
la cooptation de Maître Catherine Dessoys comme administrateur a été ratifiée. Son mandat lors de l'assemblée générale annuelle de 1998.

Luxembourg, le 15 janvier 1997.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 489, fol. 90, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11903/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MEDIA TRANSLATIONS AND ACCOUNTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Heine.
R. C. Luxembourg B 47.846.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

*Pour la société
Signature
Un mandataire*

(11909/595/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

MFS INTERNATIONAL FUNDS.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.346.

Faisant suite à l'assemblée générale du 29 avril 1996, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

A. Keith Brodtkin
Richard B. Bailey
John A. Brindle
Richard W.S. Baker
Arnold D. Scott
Jeffrey L. Shames
William F. Waters.

Réquisition, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mars 1997.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 88, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11910/051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

ORIFLAME S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.904.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 21 mars 1997

Le Conseil prend acte de la démission de deux de ses Administrateurs: Beatriz Teixeira de Mesquita et Hans von Knorring, avec effet au 31 mars 1997.

Le Conseil décide de ne pas mandater de nouveaux Administrateurs en remplacement des deux Administrateurs démissionnaires.

*Pour la Société
ORIFLAME S.A. LUXEMBOURG
Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 85, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11911/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PA CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.393.

Le bilan de la société au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 65, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(11912/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PA CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.393.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg le 30 octobre 1996 que: Monsieur Jan de Boo, directeur, demeurant à NL-2514 JP den Haag, la Sophialaan, Monsieur Palle Bisgaard, demeurant à D-65193 Wiesbaden, 4 Schöne Aussicht et Monsieur Nicholas John Gardner Hayes, demeurant à GB-London E1 9JJ, 58 Kennet Street, ont été réélus aux fonctions d'administrateur pour un terme d'une année et renouvelable;

la société BDO BINDER (LUXEMBOURG), S.à r.l. a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes pour un terme d'une année et renouvelable.

Luxembourg, le 9 décembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11913/304/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PA CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 27.393.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 décembre 1996 que:

- le nombre des administrateurs est fixé à quatre;

- a été élu aux fonctions de quatrième administrateur, Monsieur Richard Hill, Human Resources Director, demeurant à Rushmere, Knowl Hill, The Hockering, Woking, Surrey GU 22 7HL (GB), pour un terme expirant lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 19 décembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11914/304/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SANTANDER INVESTMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.537.

Le conseil d'administration a décidé de nommer par voie de cooptation Monsieur Juan Guitard Marin à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Ignacio Benjumea Cabeza de Vaca, administrateur démissionnaire.

Cette nomination fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale ordinaire se tenant en mai 1997.

Pour SANTANDER INVESTMENT, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 91, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11923/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOCIETE PERFORMANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

Assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 3 mars 1997

Tous les associés et actionnaires sont présents.

L'assemblée générale atteignant le quorum a voté les résolutions suivantes.

1) Madame Gisèle Klein, demeurant au 266, route d'Esch, L-4451 Belvaux, préqualifiée, comme administrateur, sera remplacée par Madame Francesca Cottoni, demeurant au 8, rue Théodore de Wacquant, L-3899 Foetz, et ce avec effet au 3 mars 1997.

2) Monsieur Jeannot Mousel, demeurant au 266, route d'Esch, L-4451 Belvaux, préqualifié, comme Président du Conseil d'Administration, sera remplacé par Madame Francesca Cottoni, demeurant au 8, rue Théodore de Wacquant, L-3899 Foetz, et ce avec effet au 3 mars 1997.

3) Madame Francesca Cottoni, demeurant au 8, rue Théodore de Wacquant, L-3899 Foetz, est nommée administrateur-délégué, et ce avec effet au 3 mars 1997.

4) Monsieur Jeannot Mousel, demeurant au 266, route d'Esch, L-4451 Belvaux, préqualifié, comme administrateur, sera remplacé par Monsieur Alain Vielvoye, demeurant au 48, rue de la Charette, B-4130 Tilff, et ce avec effet au 3 mars 1997.

5) Monsieur Marcel Bormann, demeurant au 108, rue de Rochers, L-9556 Wiltz, préqualifié, comme administrateur, sera remplacé par Monsieur Léon Bengler, demeurant au 147, rue Cents, L-1319 Luxembourg, et ce avec effet au 3 mars 1997.

6) La Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du Président du Conseil d'Administration et d'un administrateur.

Les résolutions ont été admises à l'unanimité.

Après cela l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

Signé en nom de PERFORMANCE S.A.

F. Cottoni
PrésidentA. Vielvoye
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1996, vol. 490, fol. 86, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11915/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SCI IMMOBILIERE PHOENIX ONE, Société Civile Immobilière.

Siège social: Schifflange, 4, rue Dicks.

Constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 novembre 1993, publié au Mémorial C, n° 3 du 4 janvier 1994;

modifiée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, prénommé, en date du 10 mai 1995, publié au Mémorial C, n° 472 du 21 septembre 1995;

modifiée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 mars 1996, publié au Mémorial C, n° 269 du 4 juin 1996.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Schifflange, en date du premier février 1997, que le siège social de la société a été transféré de Bertrange, 50, rue de Dippach, à Schifflange, 4, rue Dicks.

Pour extrait conforme, délivré à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 mars 1997.

F. Kessler.

(11924/219/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SIOMA FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.144.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 1997

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Tristan Vieljeux, Norbert Schmitz et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans.

Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour la société SIOMA FINANCES S.A.

Signature
Administrateur

(11928/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PERMESSO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.705.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour la société
Signature

(11916/595/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PERMESSO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.705.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 1997

* Le mandat de Monsieur Jouni Puupo, Madame Chantal Keereman et de Madame Corinne Philippe, en tant qu'administrateurs de la société, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Le mandat de Lex Benoy, en tant que commissaire aux comptes de la société, a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1996.

Luxembourg, le 10 mars 1997.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 1997, vol. 490, fol. 77, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11917/595/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PERSEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du 3 décembre 1996*

Le conseil approuve la fin du mandat de «dirigeant maritime» de Monsieur Leo Staut avec effet au 31 décembre 1996.

Afin de pourvoir à son remplacement et en accord avec les articles 11 et 12 des statuts coordonnés, le conseil d'administration délègue à Monsieur Geert Asselman tous les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Vu cette décision, Monsieur Geert Asselman est désigné «dirigeant maritime» en application de l'article 130 § 3 de la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois et ce, à partir du 1^{er} janvier 1997.

Le conseil constate la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Leo Staut. Le conseil demandera à la prochaine assemblée générale la décharge intégrale de Monsieur Leo Staut pour l'exercice de son mandat.

Sous réserve de consentement de l'assemblée générale, le mandat d'administrateur sera exercé par Monsieur Geert Asselman.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman
Dirigeant

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11918/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

RAINBOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 21.806.

Le bilan de la société au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 489, fol. 90, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mars 1997.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(11921/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

RAINBOW S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 21.806.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 2 décembre 1996, que:
Maître Edouard de Fierlant Dormer a été élu aux fonctions d'administrateur pour un terme expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996.

Luxembourg, le 2 décembre 1996.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 février 1997, vol. 489, fol. 90, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11922/304/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PREMAMAN-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 8, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 36.137.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 2 avril 1996

Conseil d'administration

Monsieur Gaston Tony Escojido, Knokke-Heist;
Monsieur Denis Escojido, Bruxelles;
Monsieur Raymond Errera, Bruxelles.

Commissaire aux comptes

LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration lors de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 1996.
Luxembourg, le 2 avril 1996.

Pour extrait conforme
Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 93, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11919/503/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SCUDDER, STEVENS & CLARK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.564.

Le bilan au 31 décembre 1996 de SCUDDER, STEVENS & CLARK (LUXEMBOURG) S.A. a été enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 11, et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, mars 1997.

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

(11925/051/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SCUDDER, STEVENS & CLARK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.564.

Faisant suite à l'assemblée générale du 13 mars 1997, la composition du conseil d'administration de la société est la suivante:

L. S. Birdsong;
W. J. Wallace;
R. J. Lewy;
J. Y. Tan;
J. Elvinger;
M. Sasaki.

Réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et d'inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, mars 1997.

Pour STATE STREET BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 82, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11926/051/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

PROTEUS SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 2, rue Jean Engling.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
 du 3 décembre 1996*

Le conseil approuve la fin du mandat de «dirigeant maritime» de Monsieur Leo Staut avec effet au 31 décembre 1996.

Afin de pourvoir à son remplacement et en accord avec les articles 11 et 12 des statuts coordonnés, le conseil d'administration délègue à Monsieur Geert Asselman tous les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société dans le cadre de cette gestion.

Vu cette décision, Monsieur Geert Asselman est désigné «dirigeant maritime» en application de l'article 130 § 3 de la loi du 17 juin 1994 modifiant et complétant la loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois et ce, à partir du 1^{er} janvier 1997.

Le conseil constate la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Leo Staut. Le conseil demandera à la prochaine assemblée générale la décharge intégrale de Monsieur Leo Staut pour l'exercice de son mandat.

Sous réserve de consentement de l'assemblée générale, le mandat d'administrateur sera exercé par Monsieur Geert Asselman.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Asselman
Dirigeant

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 1997, vol. 490, fol. 45, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11920/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BATISELF.

Siège social: Foetz.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 18 octobre 1996, que l'exercice social de la société a été modifié, de sorte que l'article dix-neuf des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 19.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par conséquent, l'exercice courant a commencé le 1^{er} octobre pour se terminer le 31 décembre 1996.»

Luxembourg, le 25 novembre 1996.

*Pour la société
 Signature
 Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11929/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE FOETZ.

Siège social: Foetz.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 18 octobre 1996, que l'exercice social de la société a été modifié, de sorte que l'article douze des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par conséquent, l'exercice courant a commencé le 1^{er} octobre pour se terminer le 31 décembre 1996.»

Luxembourg, le 25 novembre 1996.

*Pour la société
 Signature
 Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1997, vol. 488, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11930/304/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 38.530.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 1997, vol. 490, fol. 93, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOLUTIONS S.A.
 Signature

(11933/588/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SHIVLING HOLDING S.A., Société Anonyme

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 1996

Acceptation de la démission des trois anciens administrateurs. L'assemblée leur donne décharge pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et Norbert Werner, administrateurs, en remplacement des précédents. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale de 1999.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour la société
SHIVLING HOLDING S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 1997, vol. 490, fol. 85, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(11927/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

SOCIETE EUROPEENNE DE LOGISTIQUE.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 41.572.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 26 mars 1997, vol. 490, fol. 92, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 1997.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A.

Succursale de Luxembourg

P. Visconti L. Grégoire

Fondé de pouvoir Sous-Directeur

(11931/010/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 1997.

INTERNATIONAL VALVE ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 41.458.

La FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, en sa qualité de domiciliataire, fait savoir qu'elle a dénoncé le siège social de la Société INTERNATIONAL VALVE ENGINEERING, S.à r.l. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 juin 1997.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 1997, vol. 493, fol. 48, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21295/518/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 1997.

RELUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.937.

Le siège de la société, 11, rue Aldringen, Luxembourg est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 mai 1997.

KREDIETRUST

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 1997, vol. 493, fol. 25, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21359/526/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 1997.

EUROPE TRADING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 55.253.

La FIDUCIAIRE DES PME dépose, avec effet immédiat, son mandat de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 16 juin 1997.

FIDUCIAIRE DES PME

Commissaire aux comptes

A. Berchem

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 1997, vol. 493, fol. 55, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(21510/518/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 1997.

COMCOLUX S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf mars.
Par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg.

Ont comparu:

1. la société anonyme CREGELUX S.A., CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG, ayant son siège à Luxembourg, 27, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg, ici représentée par Monsieur Charles Muller, maître en droit, demeurant à Luxembourg; en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 18 mars 1997;
2. la société anonyme E COREAL S.A. ayant son siège à Luxembourg, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, ici représentée par Madame Monique Juncker, employée privée, demeurant à Schlindermanderscheid; en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 18 mars 1997.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, siège social, objet, durée, capital social

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de COMCOLUX S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous les transferts de propriété immobilière ou mobilière.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la surveillance et le contrôle de sociétés en tant que commissaire aux comptes au sens de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée par la suite, à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut émettre des emprunts obligataires convertibles ou non susceptibles de favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 5. Le capital social est fixé à LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois), représenté par 1.250 (mille deux cent cinquante) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) par action.

Le capital autorisé est fixé à LUF 50.000.000,- (cinquante millions de francs luxembourgeois), représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) par action.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions, avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme adapté à la modification intervenue.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Titre II. - Administration, surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas, l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de deux administrateurs. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par deux administrateurs.

Art. 9. Le conseil d'administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, sous observation des dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III. - Assemblées Générales

Art. 13. L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'assemblée générale statutaire se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de mai à 15.30 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

Art. 15. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV. - Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le conseil d'administration. L'assemblée générale peut autoriser le conseil d'administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le conseil d'administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V. - Dissolution, liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition Générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dispositions Transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1997.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 1998.

Souscription et Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. CREGELUX S.A.	1.249 actions
2. ECOREAL S.A.	1 action
Total:	1.250 actions

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, si bien que la somme de LUF 1.250.000,- se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ 65.000,- francs.

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre.

Sont nommés administrateurs pour une durée d'un an:

- a) Monsieur Roland Frising, licencié en droit, demeurant à Roodt-sur-Syre,
- b) Monsieur Serge Hirsch, employé privé, demeurant à Manom, France,
- c) Monsieur Christian Agata, employé privé, demeurant à Wecker,
- d) Monsieur Raymond Bernard, employé privé, demeurant à Alzingen.

2. Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée d'un an.

Mademoiselle Karin Marnach, employée privée, demeurant à Pétange

3. Exceptionnellement le premier mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera à l'assemblée générale de 1998.

4. Le siège social de la société est établi au 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Signé: C. Muller, M. Juncker, C. Doerner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 mars 1997, vol. 827, fol. 26, case 4. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bettembourg, le 26 mars 1997.

C. Doerner.

(11947/209/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} avril 1997.